



SOLIDARITÉ

DISPOSITIF D'AIDE AU PAIEMENT DU LOYER POUR LES LOCATAIRES EN DIFFICULTÉ

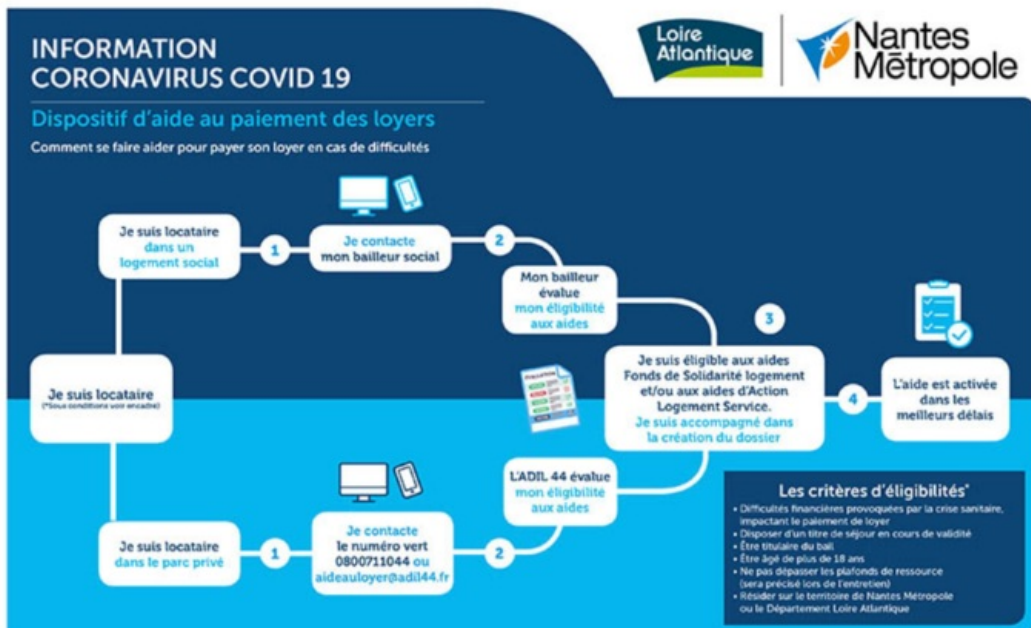
Mis en ligne le 20 avril 2020

Une aide au paiement du loyer est mise en place depuis le lundi 20 avril 2020. De façon coordonnée, le Département et Nantes Métropole, avec les acteurs du logement, mettent en place un dispositif de soutien aux locataires qu'ils soient locataires du parc privé ou public.

Que propose ce dispositif ?

- Un numéro vert 0800 711 044 (effectif dès le 20/04/2020) qui permet à tous les locataires et/ou bailleurs de disposer d'une première information sur les leviers mobilisables et orienter vers les acteurs en capacité de leur apporter une réponse ;
- La création d'une nouvelle aide dans le cadre du fonds de solidarités logement (FSL) ;
- La prorogation des aides Fond Solidarité Logement maintien pour toutes les personnes qui disposaient d'un FSL maintien en mars 2020 ;
- La mise en place d'un dispositif d'aide aux loyers par Action logement service (ALS) pour les salariés des entreprises qui cotisent à Action logement.

Dispositif d'aide au paiement du loyer



metropole.nantes.fr

Plus d'informations :

- <https://metropole.nantes.fr/actualites/2020/egalite-sante-solidarite/aides-loyers-locataires>
- www.loire-atlantique.fr/jcms/services/habitat-logement/actualite-une-aide-au-paiement-des-loyers-pour-les-locataires-en-difficulte-fr-p2_1224718?portal=aca_6026&category=c_5060



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

02 40 94 64 16

CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.